

HONORAIRES TRANSACTIONS HABITATION

À compter du 01/01/2020

Les honoraires sont à la charge du Vendeur et calculés sur le prix de présentation à la vente.

Les honoraires sont à la charge de l'Acquéreur en cas de succession.

Les honoraires au titre d'un mandat de recherche sont à la charge de l'Acquéreur.

Prix de vente hors honoraires :	Taux d'honoraires correspondant :
Inférieur à 100.000 € inclus*	10,00 % TTC
Compris entre 100.001 € et 120.000 € inclus	9,50 % TTC
Compris entre 120.001 € et 140.000 € inclus	9,00 % TTC
Compris entre 140.001 € et 180.000 € inclus	8,50 % TTC
Compris entre 180.001 € et 230.000 € inclus	8,00 % TTC
Compris entre 230.001 € et 280.000 € inclus	7,50 % TTC
Compris entre 280.001 € et 380.000 € inclus	7,00 % TTC
Compris entre 380.001 € et 430.000 € inclus	6,50 % TTC
Compris entre 430.001 € et 880.000 € inclus	6,00 % TTC
Compris entre 880.001 € et 980.000 € inclus	5,50 % TTC
Supérieur à 980.001 € inclus	5,00 % TTC

* Montant minimum facturé : 6.000 €
Taux de TVA en vigueur 20 %